

## - AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE :

## 1. Identification du pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération M. Alain GIRNY, Président Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199 68305 SAINT-LOUIS Cedex

Pays: France

Tel: 03.89.70.90.70 Fax 03.89.70.90.85

E-mail : <u>direction@agglo-saint-louis.fr</u> Adresse internet : <u>www.agglo-saint-louis.fr</u>

Adresse du profil d'acheteur : <a href="http://www.marches-publics.info">http://www.marches-publics.info</a>

Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale

Activité principale : Services généraux des administrations publiques

#### 2. Objet de la consultation :

#### Intitulé:

Fourniture de carburants en stations-services pour le parc automobile de SAINT-LOUIS Agglomération - Période 2019 à 2022

<u>Procédure de passation</u>: Appel d'offres ouvert (application des articles 25-I.1° et 66 à 68 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics).

Type d'accord-cadre : Accord-cadre de fournitures

Publication au JOUE: OUI

<u>Lieu principal d'exécution</u>: Stations du fournisseur sur le territoire français et plus

particulièrement dans le département du Haut-Rhin.

Code NUTS: FRF12

L'avis implique un marché public.

## **Classification CPV:**

09 13 21 00 - 4 - Essence sans plomb, SP 95 et SP 98

09 13 42 00 - 9 - Carburant diesel

30 16 31 00 - 0 - Cartes pour l'achat de carburant

## Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Accord-cadre couvert par l'AMP: OUI





#### Informations sur les lots:

Accord-cadre divisé en lots : NON

Variantes:

Les variantes sont-elles autorisées : NON

Options: OUI

## Description de ces options :

Possibilité de recourir aux modifications du marché en application des articles 139 et 140 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

## Le marché s'inscrit dans un projet financé par des fonds communautaires : NON

## Durée de l'accord-cadre :

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 jusqu'au 31 décembre 2019.

L'accord-cadre est ensuite renouvelable 3 fois par période de 1 an par tacite reconduction. Il ne pourra pas être toutefois poursuivi au-delà du 31 décembre 2022.

## 3. Renseignements d'ordres juridique, économique, financier et technique :

#### **CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT:**

## Cautionnement et garanties exigées :

Aucun cautionnement ou garantie ne sera exigé du candidat.

# Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les règlementent :

Opération financée sur ressources propres de la collectivité.

Modalités de paiement : selon les articles 110 à 131 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Délai global de paiement : 30 jours.

Les prix relatifs à l'approvisionnement en carburants sont révisables par ajustement et les prix relatifs aux cartes accréditives sont fermes, non actualisables et non révisables.

# Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

L'accord-cadre pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. Aucune forme particulière de groupement n'est imposée. Toutefois, en cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire.

#### **CONDITIONS DE PARTICIPATION:**

# Situation propre des opérateurs, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : Les candidats devront fournir les pièces suivantes :

- Lettre de candidature (DC1 ou équivalent) dûment complétée par le candidat.
- Déclaration du candidat (DC2 à jour ou équivalent) dûment complétée par le candidat.





- Attestation sur l'honneur jointe au règlement de la consultation ou équivalent attestant que le candidat n'a fait l'objet d'aucune interdiction de concourir visée aux articles 45 et 48 de l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015. En cas de redressement judiciaire, copie du ou des jugements prononcés à cet effet.
- Le ou les pouvoir(s) du ou des signataire(s) le ou les habilitant(s) à engager le candidat.

## Capacité économique et financière :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

 Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet de l'accord-cadre, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

## Capacité technique:

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- Liste des principales fournitures effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;
- Description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation de l'accord-cadre.

En cas de groupement, les pièces décrites ci-dessus sont à remettre par chaque cotraitant.

#### 4. Procédure:

Type de procédure : ouverte

## **CRITERES D'ATTRIBUTION:**

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énoncés ci-dessous, avec leur pondération :

Rang	Critère de jugement des offres	Pondération
1	Prix des prestations	40 %
2	Coût d'approvisionnement	40 %
3	Valeur technique	20 %

## RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF:

Date limite de réception des offres : Mercredi 21 novembre 2018 à 16h00

<u>Langue(s)</u> pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : Français.

<u>Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre</u> : 3 mois à compter de la date limite de remise des offres.

Lieu d'ouverture des offres : SAINT-LOUIS Agglomération. Séance non publique.





## 5. Renseignements complémentaires :

## Type de procédure

Il s'agit d'un appel d'offres ouvert soumis aux dispositions des articles 25-1.1° et 66 à 68 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Les prestations donnent lieu à un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande sans montant minimum et sans montant maximum passé en application des articles 78 et 80 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics. Cet accord-cadre fixe toutes les conditions d'exécution des prestations, il est ainsi exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande émis par le pouvoir adjudicateur.

L'utilisation de cartes accréditives équivaudra à l'émission de bons de commande.

## Précisions concernant les critères d'attribution des offres :

La notation des différents critères de jugement des offres des candidats est explicitée à l'article 6 du règlement de la consultation.

#### Conditions d'obtention du dossier de consultation :

Le DCE est dématérialisé: il est consultable, téléchargeable gratuitement, et <u>disponible</u> <u>uniquement</u> sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur à l'adresse électronique suivante: <a href="http://www.marches-publics.info">http://www.marches-publics.info</a>. Ainsi, aucun DCE sous format papier ne sera fourni aux candidats.

Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée.

La responsabilité du pouvoir adjudicateur ne saurait être engagée par des documents non téléchargés sur le profil d'acheteur de la collectivité.

L'accès au téléchargement du DCE est direct et possible sans identification. Cependant, en cas de téléchargement anonyme, il appartient aux candidats de se tenir à jour régulièrement des évolutions qui pourraient être apportées au DCE (compléments, corrections, modifications).

Aussi, lors du téléchargement du DCE, il est recommandé aux candidats de créer un compte sur le profil d'acheteur (<a href="http://www.marches-publics.info">http://www.marches-publics.info</a>) où ils renseigneront notamment le nom de l'organisme soumissionnaire et une adresse électronique afin de les tenir informés des modifications éventuelles intervenant en cours de procédure (ajout d'une pièce au DCE, envoi d'une liste de réponses aux questions posées...).

## Modalités de remise des offres :

Aucune transmission des offres sous format papier (remise contre récépissé, ou pli recommandé avec avis de réception postal si l'offre est envoyée par la poste, ou Chronopost remis contre signature) n'est autorisée pour cette consultation.

L'acheteur public <u>impose</u> la transmission des plis des candidats par voie électronique sécurisée à l'adresse suivante : <u>http://www.marches-publics.info</u>.

La procédure de dépôt des plis sur le site est détaillée dans l'annexe 2 au règlement de la consultation.





## Renseignements complémentaires :

L'obtention des renseignements et documents complémentaires est explicitée à l'article 8 du règlement de la consultation.

Le Président de SAINT-LOUIS Agglomération pourra à tout moment décider de ne pas donner suite à la mise en concurrence.

## Procédures de recours :

#### Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Strasbourg 31, avenue de la Paix

B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex Tél: 03.88.21.23.23 - Fax: 03.88.36.44.66 E-mail: greffe.ta.strasbourg@juradm.fr http://strasbourg.tribunal-administratif.fr

## Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Strasbourg

31, avenue de la Paix

B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex

Tél: 03.88.21.23.23 - Fax: 03.88.36.44.66 E-mail: <u>greffe.ta.strasbourg@juradm.fr</u> http://strasbourg.tribunal-administratif.fr

## Organe chargé des procédures de médiation :

Comité Consultatif Interrégional du Règlement Amiable des Litiges Préfecture de Meurthe-et-Moselle 1, rue du Préfet Claude Erignac 54038 Nancy Cedex

Tél: 03.83.34.25.65 - Fax: 03.83.34.22.24

E-mail: therese.herry@meurthe-et-moselle.gouv.fr

http://meurthe-et-moselle.gouv.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : Lundi 15 octobre 2018

